

Fédésap LE CARE MANAGEMENT, C'EST QUOI ? PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE.

RASSURER LES PROCHES

SITUATION DE DÉPART

M. et Mme Billal, respectivement âgés de 87 et 81 ans, vivent dans une grande maison à étages remplie de livres, de DVD et de souvenirs de voyage. M. Billal a une retraite très active : ex-proviseur, ancien sportif, il encadre bénévolement les mémoires d'étudiants au sein d'une association. Deux évènements récents affectent néanmoins son dynamisme. Victime d'une agression à domicile (vol d'argent par des démarcheurs) M. Billal a peur, à présent, de rester seul chez lui. Par ailleurs, son médecin vient de lui diagnostiquer la maladie de Parkinson. Angoissé, ayant du mal à se déplacer, il sollicite de plus en plus Mme Billal, qui ne s'autorise plus de sortie sans lui. Elle pallie également des tâches qu'elle n'assumait pas auparavant, comme la gestion du budget du foyer et l'entretien du jardin. Peu à peu, son horizon social se réduit et sa charge mentale augmente.



L'une des 3 filles de M. et Mme Billal, qui vit comme ses soeurs à plus de 600km de chez ses parents, se préoccupe de la situation. Elle s'inquiète de l'état de santé de son père mais aussi de la fatigue de sa mère. Ne sachant pas comment les aider à distance, elle contacte le CCAS de la commune de ses parents.



Le recours au care manager

Faute de personnel, le CCAS ne peut pas s'occuper de la situation de M. et Mme Billal. Mais grâce à un travail en réseau avec les acteurs locaux, il oriente leur fille vers un nouveau partenaire : le care manager. Celui-ci se rend au domicile de M. et Mme Billal pour comprendre leur situation.

Lors de leur première rencontre, Mme Billal exprime plusieurs besoins:

- être relayée dans l'entretien de son logement,
- être aidée pour trier son intérieur trop encombré (livres, bibelots),
- trouver quelqu'un pour réaménager son jardin. Cette première visite est suivie de plusieurs autres, où le care manager réalise une évaluation à 360° de l'environnement de M. et Mme Billal, en les interrogeant sur leurs habitudes de vie, leurs relations sociales, leurs envies, leurs contraintes, l'aménagement de leur logement, etc.

Les solutions proposées

À partir des demandes de Mme Billal et de son analyse de la situtation, le care manager propose 4 interventions en prenant soin d'établir plusieurs devis afin de laisser M. et Mme Billal choisir le prestataire qui convient le plus à leur budget. Ainsi, ils choisissent :

- une association qui interviendra plusieurs samedis de suite pour les aider à trier et désencombrer leur intérieur => objectif : relayer Mme Billal et sécuriser les déplacements de M. Billal
- une société va venir démonter une cabane de jardin et entretenir les espaces verts => objectif : soulager Mme Billal
- une entreprise d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviendra une fois par semaine au titre de l'offre Bien Vieillir chez soi de la CARSAT pour Mme Billal afin de réaliser l'entretien du logement et de lui permettre de sortir sans laisser seul son mari => objectif : accorder du répit à Mme Billal et habituer M. Billal à l'intervention d'une aide extérieure
- avec la complicité de leur fille une "Synday Box" a été installée sur la TV de M. et Mme Billal afin qu'ils puissent recevoir les photos et vidéos de leurs enfants et petits-enfants => objectif : rassurer les enfants, raviver les liens sociaux du couple.



L'analyse de la situation

Il ressort de cette évaluation par le care manager que M. Billal ne réalise pas encore la perte d'autonomie que son traumatisme et le début de sa maladie lui font subir. Et que Mme Billal compense ce "déni" par un surinvestissement auprès de son mari qui la fatigue physiquement, psychologiquement et affecte sa santé. Le travail du care manager consiste donc à prioriser les besoins:

- 1. Relayer Mme Billal
- 2. Instaurer une relation de confiance avec M. Billal pour lui faire accepter une aide extérieure
- 3. Sécuriser son logement pour lui permettre de se déplacer de façon autonome en aménageant l'intérieur
- 4. Rassurer les enfants de M. et Mme Billal sur la situation de leurs parents



L'accompagnement mis en place

L'analyse de la situation, le conseil, la recherche de solutions et la mise en place des prestations sont facturés à M. et Mme Billal. Ils payent cette prestation qui a répondu à leurs demandes. À partir de là, ils pourraient choisir de ne plus solliciter le care manager, mais déjà de nouveaux besoins apparaissent :

- M. Billal souhaiterait que quelqu'un l'aide à taper à l'ordinateur => il espère ainsi pouvoir continuer son engagement associatif auprès d'étudiants
- Mme Billal souhaiterait refleurir son jardin, réparer la pergola pour organiser une fête pour l'anniversaire de son mari => par ces réaménagements, elle espère pouvoir à nouveau recevoir du monde, sans avoir honte de son logement et reprendre une vie sociale.

En parallèle, le care manager les accompagne pour :

- déposer une demande d'APA,
- faire intervenir un ergothérapeute pour évaluer leurs besoins d'aménagements dans leur maison
- proposer à M. Billal un "bilan chute" par un



LES + DU CARE MANAGEMENT

Dans la situation de M. et Mme Billal, le care manager est intervenu en prévention. Si M. Billal a commencé à perdre de l'autonomie, l'organisation du couple leur permettait encore de fonctionner sans aide extérieure.

L'accompagnement du care manager consiste donc à introduire progressivement une prise en charge par des professionnels de l'aide et du soin pour M. Billal et du soutien aux aidants pour Mme Billal, le tout en répondant à leurs préoccupations du moment : faire du rangement dans leur maison, entretenir leur jardin. L'atout du care manager est de ne pas considérer ces demandes comme secondaires à la mise en place d'un accompagnement médico-social mais au contraire de s'en servir pour progressivement mettre en place cet accompagnement pour permettre à M. et Mme Billal de continuer à vivre en autonomie chez eux.





LE CARE MANAGEMENT, C'EST QUOI ? AIDER PONCTUELLEMENT,

VEILLER DURABLEMENT

SITUATION DE DÉPART

Mme Michelet a 58 ans, elle a arrêté de travailler pour s'occuper de sa fille handicapée. Pendant le deuxième confinement, Mme Michelet se retrouve à handicap moteur et souffre de troubles psychiques. Elle fait régulièrement des Les revenus de Mme Michelet sont faibles : elle est indemnisée en tant qu'aidante familiale pour les heures d'aides humaines qu'elle réalise pour sa fille au titre de la PCH et sa fille percoit l'allocation adulte handicapé (AAH).

La fille aînée de Mme Michelet, qui habite à plusieurs centaines de kilomètres, délègue peu. Elle est épuisée.



Le recours au care manager

En cherchant sur Internet des solutions pour les aidants, la fille aînée de Mme Michelet trouve le site d'une entreprise de care management. Elle les contacte, explique la situation de sa maman et ses faibles revenus (elle craint que sa mère n'ait pas les moyens de financer leur prestation). Le care manager la rassure en l'informant que sa mère entre dans le cadre de la campagne de solidarité #aidons-les que l'entreprise a lancé durant le confinement. La prestation de care management sera donc prise en charge à ce titre. Rassurée, et en accord avec sa mère, elle leur transmet donc ses coordonnées.



Les solutions proposées

Le care manager commence donc par examiner les droits de Mme Michelet et il lui explique clairement pourquoi sa situation ne lui permet plus de bénéficier de la prime d'activité. Il découvre cependant que sa fille pourrait bénéficier du complément de ressources AAH. Il engage les démarches auprès de la caisse d'allocations familiales (CAF) et obtient l'attribution de cette aide

fournisseur d'énergie, ex ue la situation de Mme Michelet et obtient le remboursement de sa facture payée en double.

Face à l'épuisement de Mme Michelet, le care manager lui propose de prendre quelques jours de vacances, dans le cadre d'un séjour de répit. Il se renseigne auprès de l'agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) et trouve un séjour d'une semaine, pour elle et sa fille, au bord de la mer. Mme Michelet accepte d'autant plus facilement que le reste à charge est très modeste.

Enfin, il restitue l'ensemble de ces démarches à la fille ainée de Mme Michelet, qui se sent rassurée.



L'analyse de la situation

En discutant avec Mme Michelet, le care manager s'aperçoit qu'elle n'arrive plus à effectuer les tâches administratives : elle confond les différents organismes, elle n'est pas à jour dans les renouvellements de droits, elle se sent complètement perdue et dépassée. Elle ne comprend pas pourquoi elle ne perçoit plus la prime d'activité et à cause d'une erreur de son fournisseur d'énergie, elle a dû payer deux fois la même facture et ne sait pas comment être remboursée. Tout cela la met en colère, elle est très négative et en veut à tout le monde.

Au regard de la situation et de l'état de Mme Michelet, le care manager estime que ses besoins prioritaires sont :

- 1. Avoir une aide administrative pour faire valoir ses



L'accompagnement mis en place

Pour soutenir durablement Mme Michelet dans ses Michelet en relation avec France-Services pour une aide

Pour la soutenir dans son rôle d'aidante, il lui parle de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants des formations. Il lui parle également d'une ligne d'écoute pour les aidants, qu'elle peut contacter depuis chez elle. Mais il se rend compte qu'elle n'est pas encore prête à parler de sa situation.

Bien que l'accompagnement effectué par le care manager ait été financé dans le cadre de la campagne à l'appeler d'abord tous les mois, puis tous les trimestres. Au fil des mois, il constate que Mme Michelet va mieux, qu'elle ne demande plus d'aide et



LES + DU CARE MANAGEMENT

Dans la situation de Mme Michelet, le care manager est intervenu pour une aide ponctuelle. Il a identifié d'autres moyens de la soutenir, mais il sait aussi qu'il ne faut pas amener les propositions d'aide trop vite, pour ne pas qu'elles soient d'emblée refusées. Il faut respecter le rythme de chacun. Il a déjà réussi à discuter avec Mme Michelet de son rôle d'aidante, il lui a montré qu'il savait trouver des solutions et il pense qu'elle va continuer à cheminer.

En maintenant leurs échanges au-delà de la période financée par la campagne solidaire #aidons-les, il réalise une veille sur sa situation. Mme Michelet et sa fille ainée le considèrent comme une personne de confiance qu'elles n'hésiteront pas à solliciter dès que le besoin s'en





édésap LE CARE MANAGEMENT, C'EST QUOI ? AU-DELÀ DES BESOINS EXPRIMÉS. APPORTER UNE RÉPONSE GLOBALE

SITUATION DE DÉPART

M. et Mme Vozin vivent ensemble avec leurs deux filles âgées de 6 et 8 ans. Mme Vozin est cérébrolésée suite à un accident. Elle était prise en charge pendant un temps par un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), mais les interventions ont pris fin. Pour l'aider dans les actes de la vie quotidienne, Mme Vozin bénéficie de 420 heures d'aides humaines par mois au titre de la PCH. Cependant, le service d'aide à domicile qui intervient, ne réalise que 90 heures par mois (soit 21% du plan d'aide accordé), car il ne dispose pas du personnel suffisant pour effectuer la totalité des heures.

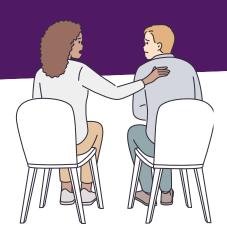
En l'absence d'auxiliaire de vie, c'est M. Vozin qui assure la plus grande partie des aides, en plus de son rôle parental auprès de leurs deux filles. Il a arrêté de travailler depuis plusieurs semaines en prenant un congé sans solde pour pouvoir s'occuper de sa femme.

Mais M. Vozin est épuisé et il ne sait pas comment trouver des professionnels pour l'aider.



Le recours au care manager

Suite à sa demande de congé sans solde à son employeur, la directrice des ressources humaines le contacte pour comprendre sa demande. Il lui expose sa situation et elle lui apprend que la mutuelle d'entreprise propose des prestations de care management pouvant l'aider dans l'accompagnement de sa femme. C'est ainsi que M. Vozin sollicite une entreprise de care management avec une demande précise : il cherche un kinésithérapeute et un orthophoniste spécialisés, qui pourraient intervenir à domicile pour soigner sa femme.



Les solutions proposées

Le care manager dispose déjà d'un annuaire et sollicite plusieurs services : il obtient 5 devis différents de SAAD, qu'il présente et explique à M. Vozin. Ce dernier opte pour le seul service qui aligne ses prix sur le tarif horaire pratiqué par le Département.

Pour trouver des professionnels kinésithérapeutes et orthophonistes, le care manager se tourne vers l'association locale de personnes cérébrolésées qui l'oriente vers 3 professionnels spécialisés. Le care manager en profite pour présenter l'association à M. Vozin et lui expliquer le soutien qu'elle pourrait lui apporter (écoute, conseils, etc.)

Une fois que les aides à domicile sont rétablies, la situation s'améliore et M. Vozin reprend son activité professionnelle.



En étudiant la situation, le care manager identifie un besoin non exprimé. Il comprend que la priorité est de soulager M. Vozin qui est épuisé et qui souhaiterait reprendre son travail.

Pour cela, le care manager propose de commencer par :

- 1. Rechercher un autre service d'aide à domicile, en capacité:
 - o d'accompagner des personnes cérébrolésées
 - de réaliser la totalité des heures
- 2. Trouver les professionnels demandés par M. Vozin :
 - un kinésithérapeute
 - un orthophoniste spécialisé





L'accompagnement mis en place

Le care manager assure le suivi de la situation de M. Vozin, dont la santé reste fragile et lui conseille de prendre quelques jours de répit. En accord avec M. Vozin, il contacte la MDPH, et leur explique les changements survenus dans la situation de Mme Vozin, l'épuisement de son mari et son besoin de répit.

La MDPH propose la mise en place d'un lit médicalisé et d'aides techniques pour les transferts. En parallèle elle recherche des places d'hébergement disponibles dans les foyers d'accueil médicalisé (FAM) ou les maisons d'accueil spécialisées (MAS) du département, mais les places sont rares.

Par conséquent, pour répondre au besoin urgent de répit de M. Vozin, le care manager avec la complicité du corps médical, obtient une hospitalisation d'une dizaine de jours pour sa femme.



LES + DU CARE MANAGEMENT

Dans cette situation, le care manager est intervenu dans une situation de crise et réalise ensuite le suivi de la situation du couple. Le care manager accompagne M. Vozin sur des questions du quotidien comme par exemple lorsque le service d'aide à domicile a eu un problème d'organisation et que les interventions des auxiliaires de vie ont été interrompues pendant trois jours. Aussitôt averti, le care manager a contacté le responsable du service, lui a expliqué la situation et les interventions ont été rétablies dès le lendemain.

Mais le care manager accompagne également M. Vozin sur des projections à plus longs termes. Il l'aide à réfléchir à l'avenir en lui demandant ce qu'il souhaite pour lui et pour son épouse. M. Vozin lui a exprimé son souhait de rester le mari de sa femme et de ne pas s'enfermer dans le seul rôle d'aidant. Le care manager lui conseille alors de demander une mesure de protection, afin de désigner un tuteur qui prendra les décisions pour elle. Il lui préconise également de penser à des temps de répit réguliers que permet l'hébergement temporaire en établissement. Enfin, il lui conseille aussi d'accorder des temps de répit à ses filles en leur permettant d'aborder leur rôle de jeunes aidantes avec d'autres enfants vivant la même situation via notamment les ateliers organisés par l'association JADE.





Fédésap LE CARE MANAGEMENT, C'EST QUOI? RÉPONDRE À L'URGENCE, PRÉPARER L'AVENIR

SITUATION DE DÉPART

Mme Hadjami est une dame âgée de 75 ans. D'origine libanaise, elle est arrivée en France en 1985 pour rejoindre son conjoint avec le projet de fonder une famille.

Mais toute sa vie s'écroule lorsqu'elle subit un grave accident de la route. Après des années de rééducation, elle retrouve son autonomie, mais elle garde de multiples séquelles, tant sur le plan physique que moral.

Elle n'a pas eu d'enfant, elle vit aujourd'hui seule, dans un logement social.

Elle ne sort presque plus de chez elle, elle a des difficultés à s'exprimer en français et elle a peu de visites.



Le recours au care manager

Lors du premier confinement en mars 2020, le bailleur social du logement où habite Mme Hadjami, est préoccupé par la situation des personnes âgées isolées. Il sollicite un service de care management intégré à un service d'aide à domicile, pour réaliser une étude sur les besoins des habitants âgés et leur proposer un accompagnement. C'est de cette façon qu'un care manager entre en contact avec Mme Hadjami. À ce moment-là, il réalise avec elle plusieurs appels téléphoniques, au cours desquels Mme Hadjami se livre sur son histoire de vie accidentée.



Les solutions proposées

Le care manager contacte l'équipe médico-sociale du Département, pour mettre en place une APA d'urgence. Pour monter rapidement le dossier, il demande à Mme Hadjami de prendre en photo des documents administratifs et de lui envoyer.

Comme la structure de care manager réalise également des interventions d'aide à domicile, la prestation peut se mettre en place très rapidement.

Le médecin de l'équipe APA préconise également l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Le service d'aide à domicile où intervient le care manager travaille en partenariat avec un SSIAD qu'il sollicite pour mettre en place une intervention deux fois par jour chez Mme Hadjami pour l'aider à faire sa toilette.



L'analyse de la situation

Le care manager l'écoute et noue un lien de confiance avec elle ; il comprend qu'elle souffre d'isolement. Il évalue sa situation et il lui présente différentes solutions pouvant l'aider à retrouver une vie sociale et se sentir en sécurité chez elle : passage d'une aide à domicile, visites de bénévoles comme les Petits Frères des Pauvres, ateliers d'activités physiques adaptées, mise en place d'une téléassistance, etc. Son intervention ne va pas plus loin que ces conseils et la mise en relation avec les associations précitées.

Cependant, quelques mois plus tard, Mme Hadjami chute dans la rue. Elle est emmenée aux urgences, et après différents examens médicaux, elle est raccompagnée chez elle en pleine nuit. Elle reste toute seule pendant une semaine, avec des difficultés pour se déplacer, pour s'habiller, pour se faire à manger. Elle déprime, elle ne sait pas vers qui se tourner et elle décide de recontacter le care manager. Celui-ci saisit rapidement l'urgence de sa situation et cherche une solution pour mettre en place l'accompagnement à domicile qui n'a pas été anticipé à sa sortie d'hospitalisation.



L'accompagnement mis en place

Au bout de quelques semaines, Mme Hadjami appelle le care manager : les relations avec l'une des aidessoignantes ne se passent pas bien. Il contacte alors l'infirmière coordinatrice du SSIAD, à qui il explique les difficultés de Mme Hadjami pour s'exprimer en français. Elle comprend mieux les précautions qui doivent être prises par les aides-soignantes. Elle en profite pour l'informer que la réalisation des soins est difficile car il n'est pas possible d'installer un lit médicalisé en raison du manque de place. Le responsable de secteur en charge de son dossier signale également au care manager un autre problème : il n'y a pas de machine à laver et le système électrique du logement ne permet pas d'en brancher une. Le care manager comprend que le logement de Mme Hadjami n'est pas adapté et qu'il faut l'accompagner dans son parcours résidentiel.



LES + DU CARE MANAGEMENT

Dans la situation de Mme Hadjami, le care manager est intervenu sur une situation d'urgence, mais il est à nouveau sollicité par Mme Hadjami comme tiers de confiance pour suivre sa situation et devient l'interlocuteur de référence pour l'ensemble des acteurs. En parallèle de ce travail de coordination, le care manager travaille avec Mme Hadjami pour construire un projet de vie, dans lequel elle pourra exprimer ses attentes, ses besoins et ses envies et ainsi les faire connaître notamment aux différents intervenants.

Concernant son problème de logement, en plus de contacter le bailleur social de sa résidence pour connaitre les logements disponibles, le care manager propose plusieurs alternatives à Mme Hadjami. Il lui présente la "plateforme Bel" qui est une bourse d'échange de logements sociaux pouvant lui donner l'occasion de changer de résidence, il parle des habitats partagés qui existent à proximité ainsi que des familles d'accueil. Ces deux dernières solutions pouvant également contribuer à rompre le sentiment d'isolement de Mme Hadjami.





édésap le care management, c'est quoi ? APRÈS UNE RUPTURE DE PARCOURS,

RÉPARER ET ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

SITUATION DE DÉPART

M. Vincent est veuf et vit seul depuis de nombreuses années dans une maison de plein pied dans un quartier commerçant. M. Vincent marche difficilement et a du mal à se lever lorsqu'il est assis. Il a de fortes douleurs aux genoux. C'est un ancien frigoriste, il a passé sa vie « à quatre pattes » comme il le dit lui-même pour réparer les frigos, chambres froides et autres climatiseurs.

M. Vincent est suivi par un kinésithérapeute depuis longtemps qui se déplace à son domicile deux fois par semaine. Il n'a pas d'autre soin à domicile. En revanche il perçoit l'APA et un auxiliaire de vie venait chez lui pour l'aider à entretenir son logement et l'accompagner faire ses

Mais depuis quelques mois, le service à domicile n'intervient plus. M. Vincent n'a plus d'aide depuis un certain temps quand à l'occasion d'un échange avec sa mutuelle par téléphone, il explique qu'il n'a plus personne qui vient faire son ménage. La mutuelle fait donc appel à une société de ménage pour intervenir pendant 3 mois chez M. Vincent.

Mais cela ne correspond pas tout à fait à ses attentes...



Le recours au care manager

La responsable de la société de ménage comprend que la demande de M. Vincent ne consiste pas uniquement à entretenir son logement. Il souhaite l'intervention d'une aide à domicile qui pourrait notamment l'aider à faire ses courses puisqu'il a du mal à se déplacer et surtout à rester debout en position statique. N'ayant pas la compétence pour intervenir mais ayant dans son réseau un care manager, elle le sollicite pour venir étudier la situation de M. Vincent.



Les solutions proposées

Pour cela, le care manager commence par contacter l'équipe médico-social du département pour :

- vérifier qu'une prise en charge au nom de M. Vincent existe toujours
- demander une réévaluation de son plan d'aide

Par ailleurs, il contacte le service à domicile qui intervenait chez M. Vincent et se rend compte que ce service a déposé le bilan et a été depuis racheté par une autre entreprise d'aide et d'accompagnement à domicile. Cette dernière n'avait cependant pas M. Vincent dans sa liste de clients. Il semblerait que les prestations aient été stoppées à l'initiative de l'ancien gérant prétextant que le logement de M. Vincent était insalubre.

Sans attendre la réévaluation de l'équipe médico-sociale, le care manager se met à la recherche d'un service acceptant de prendre en charge M. Vincent pour rétablir le plus rapidement possible les interventions.



L'analyse de la situation

M. Vincent n'a pas compris pourquoi les interventions de l'auxiliaire de vie se sont arrêtées. Il ne sait pas ce qu'il s'est passé et il ne sait pas comment remettre en place ses interventions. En rencontrant M. Vincent et à l'aide des quelques documents qu'il lui présente le care manager cherche donc à comprendre :

- 1. pourquoi le service à domicile a interrompu ses prestations chez M. Vincent?
- 2. est-ce que M. Vincent perçoit toujours l'APA?
- 3. est-ce que son plan d'aide correspond toujours à ses besoins?

Le premier objectif du care manager est de remettre en place les droits de M. Vincent et de trouver un nouveau service d'aide et d'accompagnement à domicile.



L'accompagnement mis en place

Une fois la situation de M. Vincent débloquée, le care manager lui propose de faire une évaluation globale de

Il en ressort que le logement de M. Vincent a besoin de plusieurs réaménagements en commençant par sa salle de bain, qui ne lui permet pas de faire sa toilette de façon autonome dans de bonnes conditions. Avec son accord, le care manager constitue les dossiers de demande d'aide pour refaire cette pièce.

M. Vincent profite de ce bilan pour exprimer ce qu'il souhaiterait : faire intervenir un jardinier pour l'aider à remettre son jardin en état et notamment le refleurir.



LES + DU CARE MANAGEMENT

Dans la situation de M. Vincent, le care manager est intervenu pour pallier une rupture de prise en charge. Sans le travail partenarial développé par le care manager, la responsable du service de ménage ne l'aurait pas contacté et la situation de M. Vincent serait restée sans solution. Bien qu'étant très lucide sur ses besoins, seul, M. Vincent n'aurait pas su remettre en place l'intervention d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile. La rupture de sa prise en charge indépendante de sa volonté aurait pu avoir des conséquences importantes sur son état de santé fragile. Grâce à l'intervention du care manager, M. Vincent est apaisé. De façon subtile, le care manager l'aide à reprendre une vie sociale. Par exemple, pour entretenir son jardin, il a sollicité l'association des jardins partagés implantée sur la commune. Chaque semaine des bénévoles se rendent chez M. Vincent pour cultiver avec lui son jardin. Les récoltes (légumes, fruits, fleurs) sont partagées pour le plaisir de tous.

